

# Conseil d'école du 13 novembre 2010

## École maternelle Amaury Duval

Ouverture de la séance à 9h45

Président de séance : M BLORET, directeur de l'école maternelle Amaury Duval

Secrétaire de séance : Mme GUILLAUMIN, enseignante de l'école

Présents :

Enseignants : Mmes BAYIHA, BONNARD, GUILLAUMIN, SAINT MARTIN et M. AUER, BLORET

Représentant de la mairie : Mme CADORET

Représentants de parents élus et suppléants :

FCPE : Mmes DELABIE, DEVANZ-FIORINI, GOUSSIN et M BERETTI, REY, SARRADE

PEEP : Mme BRENEY et M. BERROU

### **1 - Règlement intérieur**

Les nouveautés du règlement intérieur départemental 2010 sont présentées, afin de discuter d'une éventuelle modification du règlement intérieur de l'école qui doit être en conformité avec le document départemental.

- Droit à l'image
- Inscription des élèves sur le logiciel « base-élève » servant à l'édition de certificats de scolarité, de radiation, etc.

Il est proposé de modifier un point concernant l'hygiène des enfants admis à l'école. Dans l'actuel règlement, il est indiqué que les enfants doivent avoir une hygiène irréprochable. Il est proposé de modifier cette phrase par « Les enfants accueillis à l'école doivent avoir acquis une propreté corporelle suffisante et régulière » et de l'insérer dans le paragraphe concernant les conditions d'admission.

Le non changement est adopté à l'unanimité.

### **2 - Bilan de rentrée**

#### **A - Effectifs**

158 enfants sont inscrits et fréquentent l'école régulièrement cette année, ainsi répartis

- 21 élèves en PS1 (Mme BONNARD), 25 élèves en PS2 (Mmes GUILLAUMIN & LIBAN)

- 24 élèves en PS/MS (Mme SAINT MARTIN), 28 élèves en MS (M AUER)

- 30 élèves en GS1 (Mme BAHYIA), 29 élèves en GS2 (M BLORET & BOBIN)

#### **B - RASED**

L'an dernier, étaient présents une psychologue scolaire (Mme GARCIA SARTINI) et un maître E (Mme DODILE) et il manquait un maître G. Cette année, un maître G (Mme CHOUCANI) est arrivé. Son secteur a en fait été élargi, il a en charge 9 écoles et un quart de journée par semaine à accorder à notre école. Cependant, avant toute prise en charge, il faut régler des soucis de locaux puisque le psychologue scolaire ne peut recevoir qu'à l'école Rabelais (accompagnement des enfants par les familles sur le temps scolaire indispensable) et que le maître G reçoit actuellement dans la salle d'attente de l'inspection... La prise en charge ne peut se faire sur place faute de locaux, ce qui pose des problèmes pour le suivi des élèves. Une fois les soucis matériels résolus, seuls quelques élèves (4) pourront être pris en charge pour une aide à dominante rééducative sur la dizaine signalés.

#### **C – Présentation de l'aide individualisée**

Les parents des enfants concernés sont convoqués avant chaque période pour les informer et leur présenter le dispositif. Seuls les enfants dont les parents ont donné leur autorisation bénéficient de l'aide et les familles sont libres de revenir sur leur accord à tout moment. Ils sont pris en charge par leur enseignant trois jours par semaine pendant 40mn, de 11h30 à 12h10, pour une session de 3 semaines. Deux sessions sont organisées par période sur un thème et deux groupes d'élèves distincts sont donc pris en charge pour chaque thème. Cette organisation évite la fatigue et la stigmatisation des élèves et permet une meilleure acceptation de l'aide.

Période 1 (Toussaint - Noël) : Vivre ensemble / Période 2 (Noël - Février) : Le langage / Période 3 (Février - Pâques) : Découverte du monde / Période 4 (Pâques - été) : Compétences de fin de cycle.

#### **D – Effectif ATSEM et personnel de service**

Six ATSEM sont en poste sur l'école, deux pour chaque classe accueillant des petits (PS1, PS2 et PS/MS).

Un personnel de cour « volant » s'occupe de l'entretien de la cour, effectué de façon régulière et efficace.

### **3 – Travaux**

M NIAY, responsable bâtiment de l'école, est remercié pour le travail effectué en collaboration, étroite avec l'équipe enseignante.

### **A – Extérieur de l'école**

- Les graffitis sur la porte de garage à l'entrée de l'école peuvent-ils être ôtés ? Un courrier sera fait au propriétaire qui peut seul faire la demande.

→ **FCPE**

- Demande de remplacement des grilles amovibles cassées devant l'école : 3 nouvelles barrières sont prêtes à être installées, dès que les orifices de fixation auront été débouchés.

- Comment faire respecter la zone de livraison dédiée au prestataire de restauration ? Un courrier au chef de la police municipale sera envoyé. Il est à noter que la fin des travaux du CMS prévue pour la fin du premier trimestre 2011, permettra de libérer des places de stationnement dans la rue.

- Demande pour faciliter la circulation des piétons vers la Villa Leblanc, où les trottoirs sont régulièrement encombrés par des véhicules. Un courrier au chef de la police municipale sera envoyé.

### **B – Dans l'école**

#### **Dans la cour**

→ **FCPE**

- Mares d'eau récurrentes : Est-il possible de déboucher les chenaux d'évacuation des eaux usées sous la gouttière de l'entrée ? Cette question est du ressort du plombier qui doit passer à l'école. Un marché est lancé pour le nettoyage demandé.

- Mares d'eau récurrentes : Est-il possible de reboucher les « trous » au niveau des poteaux de la grille au fond de la cour ? Un bon de service vient d'être transmis aux services techniques

- A l'occasion des travaux de la cour de l'école Queneau, des dégradations ont eu lieu, une remise en état est-elle prévue ? Le dossier est repris par la régie bâtiment, la mairie est en attente de fabrication des éléments cassés

→ **FCPE & PEEP**

- Afin de créer un espace ombragé, qu'en est-il de la proposition de planter des arbres ? Rendez-vous est pris avec le responsable des espaces verts pour organiser l'espace et budgétiser le projet.

→ **PEEP**

- Est-ce que l'étude concernant l'éclairage dans la cour a été réalisée ? L'étude est budgétisée et si le vote est favorable, les travaux seront lancés.

- Est ce que la création d'un aqua-drain pour permettre l'évacuation des eaux usées aux sorties de secours est toujours prévue ? Pour quand ? Ces travaux sont prévus pour cette année.

- A-t-il été trouvé des produits adaptés pour les « bords saillants » du bâtiment ? Aucun matériel adéquat n'a encore été trouvé...

- A-t-on une réponse concernant la demande de déclencheur pour la grille de l'entrée de l'école ? Ces travaux ne sont pas nécessaires, les personnels peuvent faire sans...

#### **Dans les bâtiments**

→ **FCPE**

- Qu'en est-il des casiers de correspondance présentés l'an dernier ? La commande a été reportée suite à une erreur technique mais la relance a déjà été faite.

- Quels aménagements sont prévus pour palier à la chaleur dans certaines classes ? Une étude a été lancée et une personne spécialisée dans le domaine a été embauchée par la mairie pour réaliser des études sur les bâtiments publics, dont notre école.

- Les climatiseurs d'appoints ne sont pas assez performants, est-il possible d'y remédier ? Des climatiseurs plus puissants vont arriver.

- Manque de pression relevé dans les sanitaires entraînant des difficultés à se laver les mains, à boire et à faire le ménage. Une recherche de fuite a été lancée pour expliquer la baisse de pression. Un supprimeur pourrait être installé dans le cas de l'absence de fuite.

- Boîtes à savon et essuie mains sont fixés trop hauts pour certains enfants, est-il possible de faire quelque chose pour y remédier ? C'est le pôle service qui est en charge de ce problème, pas les services techniques...

- Intimité des enfants : l'installation de petites cloisons entre les cuvettes est-elle envisageable ? Question à réfléchir car si une certaine intimité est souhaitable l'aménagement des lieux semble difficilement compatible avec cette demande. La pose de cloison à l'entrée des WC du RdC est-elle possible pour cacher les enfants des visiteurs circulant dans la cour ?

→ **FCPE & PEEP**

- La création d'un accès internet pour la classe hébergée dans les locaux de l'école Queneau est-elle envisageable dans le cadre du projet d'école ? La demande a été adressée au responsable du service informatique. La réalisation semble compliquée car il n'y a pas de liaison internet à l'école Queneau hormis en salle informatique. Une liaison en Wifi peut-elle être envisagée ?

→ **PEEP**

- A-t-on une réponse à la demande d'installation de rideaux dans le hall de l'école ? Les travaux sont budgétisés, s'ils sont votés, ils seront réalisés.

#### **4 – Coopérative scolaire**

Recettes		Dépenses		Compte
Dons des parents	3.943 €	Editions MILAN	118,68 €	2 642,42 €
		Sacs BCD	66,13 €	
		Ferme de Gally	332 €	
		Edition SEDRAP	241,50 €	
		SMS	450 €	
		Régies d'avance	795 €	

- le service d'envoi de SMS est, depuis cette année, un service payant pour l'école, qui ne sera pas reconduit l'an prochain.

#### **5 – Vie de l'école**

##### **A- Projet d'école**

Notre projet d'école « *Les TICEs en maternelle : des outils pour apprendre* » a été validé par l'inspection de circonscription

→ Objectif 1 : Obtention d'un B2I (Brevet Informatique et Internet) en GS

→ Objectif 2 : Réalisation d'une histoire avec support visuel

- A cette occasion une demande de dotation de postes informatiques pour les classes n'en disposant pas a été adressée à la mairie en fin d'année scolaire 2009 2010. La mairie a répondu très rapidement puisque trois postes vont arriver, avec liaison internet.

Rappel : il existe un site d'école <http://amauryduval.free.fr> ; login : parents ; mdp : maternelle

Les financements prévus pour le projet avec les musiciens de la Police Nationale et pour le projet d'école, pourtant validés par l'inspection l'an dernier, n'ont toujours pas été versés à ce jour. Pour la mise en place des activités prévues, les achats envisagés étant nécessaires, l'école envisage d'utiliser les sommes qui seront perçues à l'occasion du marché de Noël de cette année pour acquérir des stations d'écoute.

##### **B - Périscolaire**

Une réorganisation du service de cantine a été réalisée du fait des nouvelles modalités d'application de l'aide individualisée. Les PS déjeunent au premier service (11h30) pour permettre aux enfants d'intégrer les dortoirs en même temps pour la sieste, et tous les MS & GS déjeunent au second service (12h15).

##### **C - Motricité**

Le constat est le suivant : le matériel nécessaire est présent, à disposition, mais l'espace pour l'utiliser à l'école n'y est pas !

L'école continue donc à demander des créneaux supplémentaires notamment à la salle de gymnastique de Maurice Arnoux et au dojo de la piscine. Nous avons obtenu pour cette année, et ce jusqu'en juin, trois demi matinées à Maurice Arnoux (pour les MS et les GS) et deux après midi complets au dojo de la piscine (un créneau de ¾ heure par classe).

Du nouveau matériel a été acheté par l'école pour compléter celui présent au gymnase de la piscine ou le remplacer à l'école puisqu'il n'y est plus disponible...

- Est-il possible d'avoir un espace de stockage de matériel sur place (armoire, fermée à clef) ? La question sera étudiée...

##### **D - Photographe**

Le photographe est passé le 8 novembre pour faire des clichés individuels et collectifs des enfants. Tout s'est très bien passé. Il est à signaler que les photos des fratries, comme l'an dernier, ne concernent que les frères et sœurs scolarisés à l'école Amaury Duval.

##### **E - Sorties et spectacles**

- Toutes les classes sont allées ou vont aller à la ferme de Gally, pour y visiter la ferme et participer à un atelier (*Jus de pomme* pour les PS, *Le beurre* pour les PS/MS et MS, *Le pain* pour les GS).

- Villelouvre a accueilli trois classes et les trois autres y sont attendus pour le 15 novembre.

- Le spectacle de Noël aura lieu le 29 novembre à l'école pour tous les élèves.
- Un marché de Noël sera organisé le 11 décembre à l'école, avec présentation de travaux d'élèves, vente de friandises réalisées par les enfants, festival du livre et « bourse aux jouets »
- Une classe de découverte est organisée pour les enfants de GS. Le projet en est au stade « Ecriture du projet pédagogique ». Le séjour aura lieu du 2 au 6 mai pour les deux classes de GS autour des thèmes « Poney » et « musique » à Neauphle-le-Vieux dans les Yvelines.

### **F - Activités annexes**

Les GS sont au milieu de leurs séquences « piscine ».

Les élèves de Christelle bénéficient en ce moment de séance de mini tennis au stade Elisabeth.

## **6 – Questions diverses**

### **→ FCPE**

- Quelle est la capacité du réfectoire ? La commission de sécurité, qui est passée cette année, a estimé que la capacité correspond au nombre d'élèves reçus dans l'école et a validé l'ensemble des locaux.
- Premier bilan du nouveau prestataire AVENANCE : qualité et quantité. L'ensemble du conseil d'école déplore la qualité et la quantité des repas servis. Les enseignants qui, jusqu'alors déjeunaient « à la cantine » ne le font plus désormais. La mairie est consciente des difficultés et cherche à remédier au plus vite à cette situation. La FCPE rappelle qu'il existe un site dédié à ce problème dont l'adresse est précisée au panneau d'affichage des fédérations.
- Que prévoit le prestataire pour les enfants sujets à des allergies alimentaires ? Des plateaux spécifiques sont prévus, avec des menus autres que ceux servis aux enfants « non allergiques »
- Quel est le taux d'encadrement prévu pour le temps de cantine en maternelle ? 1 adulte pour 14 enfants. A Amaury Duval, l'encadrement est de 1 pour 7 chez les petits et 1 pour 15 chez les moyens et les grands.
- Est-il possible de revenir à une diffusion papier des menus aux familles ? AVENANCE ne propose rien en ce sens actuellement.
- Comment se déroule l'accueil des PS pour la sieste du fait du manque de place dans les dortoirs ? Les effectifs « réduits » en PS par rapport aux effectifs des autres classes permettent un accueil dans les dortoirs de tous les enfants inscrits, mais ces derniers sont remplis au maximum de leurs capacités.

### **→ PEEP**

- La mairie peut-elle accéder à des demandes exceptionnelles de photocopies couleurs (hors quotas) ? Cela n'est pas prévu.
- Pont de l'ascension : En marge du conseil d'école, la proposition de l'inspection visant à l'échange du vendredi de l'ascension (3 juin) contre le mercredi 1<sup>er</sup> juin a été abordée. Dans la mesure où un service de garderie/accueil serait organisé par la municipalité le vendredi 3 juin, permettant ainsi aux parents qui ne peuvent faire le pont d'avoir une solution de garde pour leurs enfants, les enseignants, les élus FCPE et PEEP seraient favorables à cette proposition.

Clôture de la séance à 12h20

Le président du conseil d'école  
M BLORET

Le secrétaire de séance  
Mme GUILLAUMIN